

**Aux parents des élèves de la 4^{ème} année à la 8^{ème} année fréquentant les collèges des Ruvines,
du Genevrey et du Vanel.**

DEVOIRS SURVEILLÉS PRIMAIRES 2018/2019 – 2^e SEMESTRE

Mesdames, Messieurs, chers parents,

Si vous souhaitez inscrire votre enfant aux devoirs surveillés pour le second semestre de l'année scolaire 2018/2019, nous vous remercions de bien vouloir remplir le bulletin d'inscription figurant au verso, et nous le renvoyer impérativement d'ici au 31 décembre 2018.

Quelques rappels :

Les devoirs surveillés du second semestre de l'année scolaire en cours auront lieu dès le 21 janvier 2019 les lundi, mardi et jeudi au collège des Ruvines. Ils débuteront à 15h50, pour une durée d'une heure, et se termineront à 16h50 précises. Les élèves ne sont pas autorisés à quitter la classe avant la fin des séances.

A la fin des cours, les élèves se rendront dans le préau pour une courte récréation (les parents prévoient un goûter), où ils seront accueillis par une surveillante. En aucun cas ils ne quitteront le préau, l'ASCL et la commune déclinant toute responsabilité en cas de non respect de cette consigne.

Les élèves venant des collèges du Genevrey et du Vanel seront transportés par bus scolaire au collège des Ruvines.

La participation financière des parents est fixée comme suit :

3 fois par semaine : CHF 160.- pour un semestre

2 fois par semaine : CHF 110.- pour un semestre

1 fois par semaine : CHF 60.- pour un semestre

(ces tarifs comprennent un forfait administratif de CHF 10.-, prélevé une seule fois par année).

Les inscriptions sont valables pour le semestre entier, sans possibilité de remboursement sauf cas de force majeure.

Les parents dont les enfants sont déjà inscrits ne doivent remplir le formulaire d'inscription que s'ils souhaitent modifier la fréquentation de leur enfant. Une communication séparée leur est adressée par courriel.

Le règlement des devoirs surveillés, ainsi que la charte de l'enfant, sont à consulter sur les sites de l'Etablissement scolaire Centre Lavaux et de la commune de Bourg-en-Lavaux.

En cas de question vous pouvez vous adresser à M. Raymond Bech, Municipal responsable (raymond.bech@b-e-l.ch, 079 435 05 49), ou à Mme Cristiane Pinget, accompagnante responsable (mppcris@gmail.com, 078 840 56 32).

Bourg en Lavaux, le 12.12.2018

INSCRIPTION AUX DEVOIRS SURVEILLES 2018/2019 – 2^e SEMESTRE

CLASSES 4P – 8P

Ce formulaire est à renvoyer par courrier à : Commune de Bourg-en-Lavaux, route de Lausanne 2
1096 Cully, ou par courriel à mppcris@gmail.com , d'ici au lundi 31 décembre 2018.

Elève

Nom et prénom

Classe et collège

Personne responsable

Nom et prénom

Rue et No :

NPA et localité :

No tél. fixe : Tél portable :

Adresse email :

Jour(s) : lundi après-midi mardi après-midi jeudi après-midi

Le soussigné a pris connaissance du règlement des devoirs surveillés et y adhère sans réserve par la présente inscription. L'enfant inscrit s'engage à respecter la charte de l'enfant annexée au règlement.

Date : Signature de la personne responsable :